

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Applicables à compter du 1^{er} janvier 2026
et durant toute la durée de mise en œuvre de la billetterie**

Article n° 1 : Objet et champ d'application

Toute commande passée auprès du vendeur implique sans réserve l'acceptation des Conditions Générales de Ventes par l'acheteur.

Article n° 2 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Centre Pierre Janet – Université de Lorraine et de l'acheteur dans le cadre du Congrès « Les psychédéliques en santé mentale : de la recherche à la pratique », événement à caractère scientifique du 14 au 16 septembre 2026 à Metz (France).

Sont mises en vente les droits d'inscription à ledit congrès, selon une tarification par le Conseil d'Administration (arrêtés tarifaires UL/DAJ n°263-2025).

Centre Pierre Janet

Université de Lorraine – Île du Saulcy 57000 Metz

+33 (0)3 72 74 82 93

congres-pdl26@univ-lorraine.fr

www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr

Directeur : Pr. Cyril Tarquinio

Siret : 130 015 506 00012 | TVA Intracommunautaire : FR24 130 015 506

Article n° 3 : tarification

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises.

Le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Article n° 4 : tarification spécifique

Le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine ne peut proposer d'autres tarifs que ceux proposés et votés par son CA (arrêtés tarifaires UL/DAJ n°263-2025). En conséquence, il ne lui est pas possible d'octroyer des rabais ou ristournes, en quelques situations que ce soit.

Article n° 5 : Acompte

Aucun acompte ne sera demandé au moment de l'inscription, l'intégralité de la somme devant être réglé en une fois.

Article n° 6 : Modalités de paiement

Le règlement des inscriptions s'effectue :

- soit par carte bancaire via le site marchand : <https://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/>
- soit par virement bancaire, sur demande de l'acheteur et sous certaines conditions

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Paiement immédiat par carte bancaire
- Paiement sous 30 jours par virement, à compter de l'envoi des pièces nécessaires à l'acheteur par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine.

Article n° 7 : Remboursement

L'acheteur peut demander le remboursement de ses frais d'inscription (totale ou partielle), auprès du Centre Pierre Janet – Université de Lorraine, **au plus tard le 6 septembre 2026 inclus** sur simple demande (courrier postale ou courriel).

Article n° 8 : Annulation de l'événement

En cas d'annulation ou de report de l'événement, le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine s'engage à rembourser la totalité des frais d'inscription au congrès. Toutefois, les frais annexes (frais de transport, nuitées, de restauration...) ne seront pas pris en charge.

Article 9 : Informations personnelles et protection des données à caractère personnel

Les informations et données fournies par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine (telles que notamment ses nom et prénom, ses coordonnées, le détail de ses commandes) sont traitées en toute confidentialité et sont sauvegardées dans une base de données sécurisées.

Les données à caractère personnel du par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine, responsable du traitement, sont nécessaires à l'enregistrement, au suivi et à l'archivage de ses commandes, à la gestion commerciale et marketing de son dossier et à la qualité de ses relations avec l'acheteur.

Les informations et données à caractère personnel de l'acheteur sont également conservées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Aucune donnée fournie par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine ne seront vendue ou transmise à un tiers.

En vertu des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Pour exercer ces droits, le Client doit adresser un courriel à congres-pdl26@univ-lorraine.fr.

Fait à Metz, le 1^{er} janvier 2026

